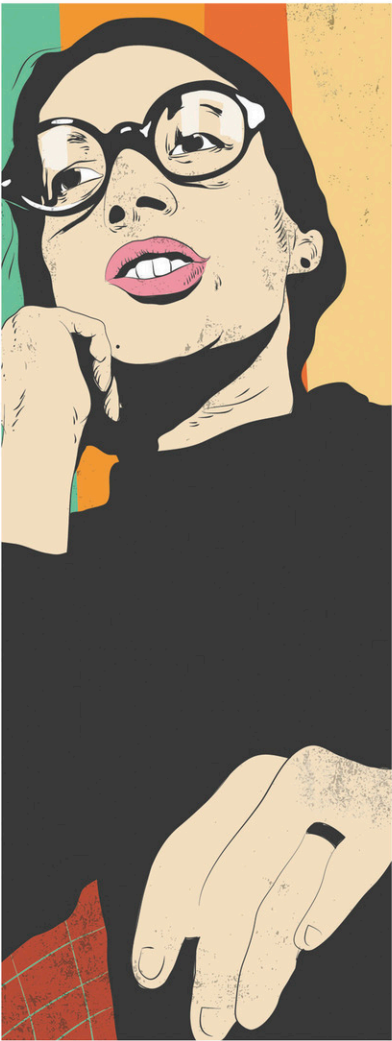


LE DEVOIR



LIRE
Femmes
(beatniks)
d'aujourd'hui
LED 24



CULTURE
Chanter pour
effacer
les frontières
LED 6



LE DTOUR
ÉLECTORAL
Le mal du
transport
à LaFontaine | **B 4**

SOCIÉTÉ
textes appels sur
une ou plusieurs
lignes
B10



Éric Caire à contresens de son parti

Le député de la CAQ juge « irréaliste » le prolongement de la A40 dans sa circonscription

ISABELLE PORTER
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Connu pour son appui sans failles à tous les projets autoroutiers à Québec, dont le « troisième lien », le député caquiste Éric Caire a récemment pris po-

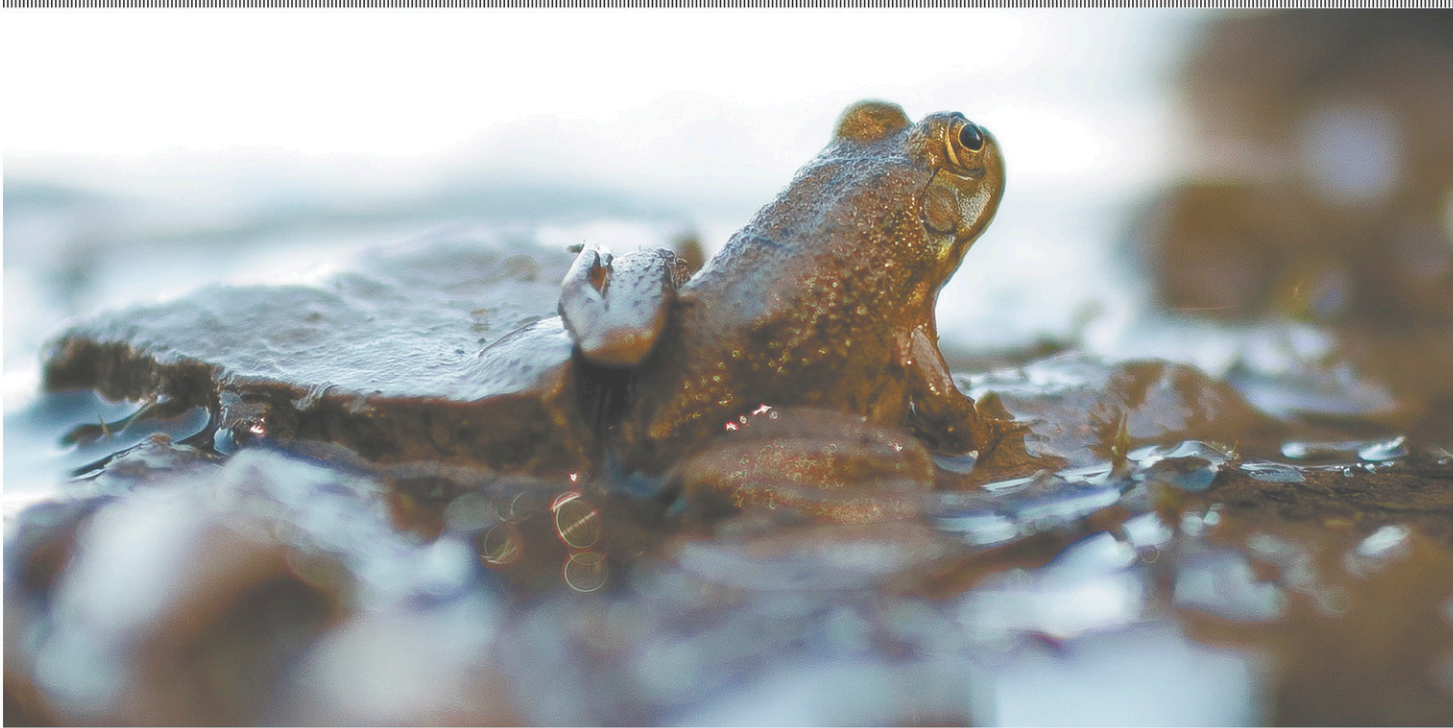
sition contre le prolongement d'une autoroute dans sa propre circonscription. Récemment, le député de La Peltre a acheté une publicité dans le journal local de L'Ancienne-Lorette. « *Prolongement de l'autoroute Félix-Leclerc vers l'ouest : irréaliste* », titrait l'annonce, assortie d'un court texte.

« Il s'agit d'un projet irréaliste qui ne réglera en rien les problèmes de congestion routière », avançait le député. L'organisme environnemental Vivre en ville, qui est d'ordinaire en désaccord avec M. Caire dans ce genre de dossier, s'étonnait cette semaine d'être dans le même camp que lui.

Le projet consiste à relier les autoroutes de la Capitale et Félix-Leclerc

« On pourrait au premier abord trouver ça surprenant, parce qu'Éric Caire, dans la région, a pas mal toujours été le grand défenseur des prolongements et élargissements routiers », observait son directeur, Christian Savard.

VOIR PAGE A 4 : CAIRE



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

Amours d'anoures

C'est par leur chant nuptial que les grenouilles manifestent leur présence

Le Devoir poursuit une série estivale proposant un portrait sonore du Québec. Aujourd'hui : le chant des grenouilles... qui peut faire perdre la tête.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR



Chez les Égyptiens, la grenouille était un symbole de procréation et de fécondité. Il faut dire que ces batraciens ne sont pas discrets lors de leurs rites amoureux. Le chant des grenouilles, qui est essentiellement un chant nuptial, a de quoi faire perdre la tête. Et les grenouilles l'entament souvent en chœur. C'est le cas de la rainette crucifère, une petite grenouille de moins de deux centimètres,

dont la chorale lancinante, au printemps, peut faire vibrer le tympan humain. C'est dès le mois de mars que le chant des batraciens commence à se faire entendre autour des étangs à peine dégelés du Québec. Parmi les plus précoces, dans la saison des amours, on retrouve la rainette versicolore, la rainette crucifère et la rainette faux-grillon boréale. Toute petite soit-elle, la rainette crucifère, qu'on reconnaît aussi par la croix qu'elle porte sur le dos, peut faire entendre son chant sur un kilomètre, explique David Rodrigue, coauteur avec Jean-François Desroches du *Guide des amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes*, qui vient d'être réédité aux Éditions Michel Quintin. Le sac vocal, qui représente 15 % de la masse musculaire du mâle, produit alors, en se gonflant, 65 décibels.

VOIR PAGE A 4 : SONS

III NOUVEAU-BRUNSWICK

Quatre morts dans une fusillade à Fredericton

La mort de deux policiers relance le débat sur les armes de service

MARCO FORTIER
LE DEVOIR

La mort par balles de deux policiers et deux civils a semé l'émoi dans la paisible ville de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, et relancé le débat sur l'arsenal des forces de l'ordre face à des tireurs toujours plus lourdement armés. Cette éruption soudaine de violence a provoqué une onde de choc dans la capitale de cette province de l'Atlantique, vendredi. La voix nouée par l'émotion, des témoins ont raconté avoir vu en matinée des coups de feu émaner de la fenêtre d'un appartement, puis avoir découvert trois corps inanimés — dont ceux de deux policiers — dans un stationnement voisin. Une résidente traumatisée a affirmé à Radio-Canada que des balles ont fait éclater la fenêtre de son salon et ont abouti près du lit de son fils. « C'est le pire moment pour un chef de police d'avoir à annoncer une telle nouvelle », a laissé tomber Leanne Fitch, chef de la police municipale de Fredericton, lors d'un point de presse en fin d'après-midi. Les policiers Lawrence Robert Costello, un père de quatre enfants âgé de 45 ans, et Sara May Burns, 43 ans et mère de trois enfants, ont perdu la vie. Deux citoyens, un homme et

VOIR PAGE A 2 : FUSILLADE



Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques, consultez nos plateformes numériques.

INDEX

Avis légaux..... B6
Carrières..... A7
Décès..... A6
Édito..... B8
Grille TV..... LeD32
Idées..... B9
Météo..... A6
Mots croisés... LeD54
Petites annonces. A6
Sports..... A8
Sudoku..... LeD54



EN BREF



Le plaignant, Dewayne Johnson
ASSOCIATED PRESS

Reconnu coupable dans le procès Roundup, Monsanto conteste

SAN FRANCISCO — Le jury d’un tribunal de San Francisco a condamné vendredi le géant de l’agrochimie américain Monsanto, qui a immédiatement annoncé son intention de faire appel de cette décision, à payer près de 290 millions de dollars de dommages pour ne pas avoir informé de la dangerosité de son herbicide Roundup, à l’origine du cancer d’un jardinier américain. Les jurés ont déterminé que Monsanto avait agi avec « malveillance » et que son herbicide Roundup ainsi que sa version professionnelle RangerPro avaient « considérablement » contribué à la maladie du plaignant, Dewayne Johnson. Ce dernier réclamait plus de 400 millions de dollars, estimant que ces produits avaient entraîné son cancer et que Monsanto avait sciemment caché leur dangerosité. Le géant américain a été condamné à 250 millions de dollars de dommages punitifs, assortis de 39,2 millions de dollars d’intérêts compensatoires.

Agence France-Presse

Des armes plus lourdes pour les policiers ?

FUSILLADE

SUITE DE LA PAGE A 1

trois enfants, ont perdu la vie. Deux citoyens, un homme et une femme dont l’identité n’a pas été révélée, ont aussi été tués. D’autres résidents auraient été blessés, selon des témoignages de médias locaux non confirmés par les autorités.

Le tireur, un homme de 48 ans, a été gravement blessé lorsque des policiers sont entrés dans l’appartement où il se terrait. Il se trouve à l’hôpital de Fredericton. Au moment où ces lignes étaient écrites, les circonstances de la tuerie restaient nébuleuses.

L’enquête a été confiée à la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Des armes plus lourdes

Cette tuerie, perpétrée quatre ans après la mort par balles de trois agents de la GRC à Moncton, relance la question de la sécurité des policiers. La GRC a amélioré la formation de ses policiers et les a équipés d’armes plus lourdes dans la foulée de la fusillade de Moncton.

Des corps policiers du Québec, dont ceux de Laval, Longueuil et Châteauguay, ont commencé à s’équiper d’armes longues et de fusils d’assaut. La Sûreté du Québec a acquis des carabines des Forces armées canadiennes. Le but : permettre aux policiers de riposter à des tireurs équipés d’armes de plus en plus lourdes, comme l’ont démontré les attentats de Paris et des fusillades aux États-Unis.

L’École nationale de police a mis sur pied de nouvelles formations pour préparer les policiers au maniement d’armes dites « de support ». Des cours de maniement d’armes de calibre .223 (5,56 x 45 mm) et .12 sont offerts à la demande des corps policiers.

Un comité du ministère de la Sécurité publique formé des principaux corps



de police, de l’École nationale de police et d’autres organismes et experts a tranché en 2016 en faveur de l’utilisation volontaire des armes longues.

« Muni d’une arme de support, le policier patrouilleur premier intervenant peut plus efficacement contenir ou neutraliser une menace lors d’une intervention spontanée à risque », indique Pierre St-Antoine, directeur des affaires institutionnelles et des communications à l’École de police du Québec.

« L’intervention est par le fait même plus sécuritaire pour le policier, mais

Un militaire de Fredericton et ses deux enfants ont allumé des lampions à l’église évangéliste de Fredericton en hommage aux victimes de la fusillade perpétrée vendredi.

ANDREW VAUGHAN
LA PRESSE
CANADIENNE

aussi pour les citoyens qui peuvent y être exposés. [...] C’est à chaque corps de police du Québec de prendre la décision du déploiement de l’arme longue auprès des patrouilleurs. »

Une efficacité à démontrer

Jean Sauvageau, professeur de criminologie à l’Université Saint-Thomas de Fredericton, estime que l’efficacité des armes d’assaut pour les policiers n’a pas été démontrée scientifiquement. « Ce n’est pas facile à évaluer. La communauté scientifique a besoin d’en savoir plus », dit-il.

Il estime que la plus grande prudence devrait guider les corps policiers et les élus. Mais la police a tendance à agir en catimini, et les élus semblent approuver les demandes de la police sans poser de questions, déplore-t-il.

Par exemple, la Ville de Fredericton a donné le feu vert à deux projets controversés de sa police municipale sans réel débat, selon le professeur Sauvageau : les policiers ont désormais à leur disposition six caméras qu’ils peuvent porter lors d’opérations. Et la Ville a acheté un véhicule blindé de 350 000 \$ à l’efficacité contestée.

« Malgré ça, on a aujourd’hui deux citoyens et deux policiers qui sont décédés. Quel est le rôle joué par vos caméras et votre véhicule blindé ? » demande Jean Sauvageau.

Autres décisions prises sans réelle transparence, selon lui, les gardiens des palais de justice et les patrouilleurs d’autoroute sont désormais armés au Nouveau-Brunswick. « J’ai eu accès aux rapports d’évaluation et je cherche encore les justifications [pour ces armes] », dit le professeur de criminologie.

« Le ministre a été pris complètement par surprise. Cette façon de faire n’est pas démocratique. Il est possible que ces gens-là aient besoin d’être armés, mais ils s’y sont pris de la mauvaise façon. »

Avec La Presse canadienne

SOLDES

Du 11 au 26 août



Réflexion. Composition d'angle en cuir tendresse, design Philippe Bouix.

PROFITEZ DE PRIX PARTICULIÈREMENT SÉDUISANTS SUR UNE SÉLECTION DE MODÈLES D'EXPOSITION

BROSSARD - LAVAL - MONTREAL - TORONTO

rocheboboisp
PARIS

www.roche-bobois.com

III NEUTRALITÉ RELIGIEUSE

Québec renonce encore à défendre sa loi

MARIE-MICHÈLE SIOUJI
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Québec renonce une fois de plus à se porter à la défense de sa loi sur la neutralité religieuse, dont l'article charnière sur la prestation de services « à visage découvert » a été suspendu un mois et demi après son entrée en vigueur.

Le cabinet de la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, a confirmé vendredi qu'il n'interjettera pas appel d'une décision de la Cour supérieure qui invalide l'article 10 de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État, qui prévoit que les services gouvernementaux soient livrés et reçus « à visage découvert ».

Ce jugement, rendu le 28 juin, fait état d'un « préjudice irréparable » qui serait « causé aux femmes musulmanes », et ce, en dépit des « lignes directrices » pour le traitement des demandes d'accommodement pour un motif religieux publiées en mai par la ministre Vallée.

La décision de la Cour supérieure était la deuxième à différer l'application de l'article 10, d'ici à ce que la constitutionnalité de celui-ci soit étudiée sur le fond.

Adoptée, suspendue

La Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État a été sanctionnée le 18 octobre 2017. Son article portant sur les services « à visage découvert » a été suspendu le 1^{er} décembre suivant, et le maintien de cette suspension a été confirmé dans un jugement rendu en juin.

Québec n'a contesté ni le jugement de décembre ni celui de juin. « Le gouvernement se concentre sur le cas qui sera entendu sur le fond », a affirmé l'attachée de presse de Stéphanie Vallée, Isabelle Marier St-Onge. « Aucun autre commentaire ne sera fait sur ce dossier. »

À moins de deux mois des élections, rien ne garantit que le gouvernement ira au front pour défendre son projet de loi. Une défaite libérale à l'élection



Marie-Michèle Lacoste, qui se fait désormais appeler Warda Naili, a contesté devant les tribunaux la loi québécoise sur la neutralité religieuse moins de trois semaines après sa sanction officielle.

RYAN REMIORZ LA PRESSE CANADIENNE

Une défaite libérale à l'élection d'octobre marquerait vraisemblablement la fin de la loi sur la neutralité religieuse, puisque l'ensemble des partis d'opposition de l'Assemblée nationale s'est opposé à son adoption

d'octobre marquerait vraisemblablement la fin de la loi sur la neutralité religieuse, puisque l'ensemble des partis d'opposition de l'Assemblée nationale s'est opposé à son adoption.

Si l'affaire va néanmoins de l'avant, un procès pourrait s'ouvrir au printemps prochain, a avancé Olga Redko. Avec sa collègue Catherine McKenzie, cette avocate a été mandatée par le Conseil national des musulmans, l'Association canadienne des libertés civiles et la citoyenne Marie-Michèle Lacoste (Warda Naili) afin de suspendre l'application de l'article controversé de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État.

Vendredi, elle s'est dite « très contente » d'apprendre que Québec ne fera pas

appel du jugement qui suspend temporairement l'article le plus controversé de sa loi. « On considère que le jugement de première instance était très bien raisonné », a-t-elle commenté. M^{re} Redko n'a pas voulu présumer des intentions de Québec dans le dossier. « Il y a toujours plusieurs raisons pour lesquelles une partie décide de ne pas faire appel », a-t-elle déclaré.

Une « zone de droit délicate »

À la fin du mois de juin, le premier ministre Philippe Couillard avait déclaré qu'il attendrait « l'analyse juridique » avant de décider de porter le jugement de la Cour supérieure en appel ou non. « Ce que cela montre, c'est qu'on est dans une zone de droit très délicate », avait-il affirmé.

Dans un premier jugement suspendant l'application de l'article 10, la Cour supérieure du Québec a remis en question l'empressement de son gouvernement à appliquer la loi sur la neutralité religieuse, puisque celle-ci est entrée en vigueur avant que la ministre Vallée envoie des lignes directrices devant guider sa mise en œuvre. Dans un second jugement, en Cour supérieure, le juge Marc-André Blanchard a écrit que l'article 10 de la loi sur la neutralité religieuse de l'État « apparaît, à première vue, violer » la liberté de conscience et la liberté de religion, qui sont garanties à la fois par la Charte canadienne des droits et libertés et par la Charte des droits et libertés de la personne.

III VÉHICULES AUTONOMES

Un projet-pilote qui devrait en inspirer d'autres

Candiac devient la première ville canadienne à accueillir une navette sans conducteur

KARL RETTINO-PARAZELLI
LE DEVOIR

Le projet-pilote dévoilé vendredi, qui permettra à une navette autonome de circuler sur la voie publique de Candiac à partir de la fin du mois d'août, n'est pas seulement le premier du genre au Canada. Il s'agit aussi d'un exemple type de projet qui pourrait permettre au Québec de se distinguer du reste de l'Amérique du Nord dans les prochaines années.

Le ministre des Transports, André Fortin, a annoncé vendredi que la ville de Candiac, sur la Rive-Sud de Montréal, sera la première municipalité canadienne à voir circuler une navette autonome et électrique dans ses rues, plutôt qu'en circuit fermé.

La navette de la compagnie française NAVYA, qui sera exploitée par Keolis Canada, sera en service à partir de la semaine du 27 août, pour un an. Les citoyens ne pourront cependant pas l'utiliser entre le début du mois de décembre et la fin du mois de mars, une période au cours de laquelle Keolis testera la navette en conditions hivernales.

« À long terme, l'arrivée des véhicules autonomes constitue une façon d'améliorer la sécurité sur nos routes en utilisant les meilleures technologies possibles », a déclaré le ministre Fortin, soulignant que le projet-pilote permettra d'évaluer la cohabitation du véhicule autonome avec les autres usagers de la route et d'adapter la réglementation en conséquence.

Projets 100 % québécois ?

Le projet-pilote de Candiac sera le premier à être mis en branle depuis que le gouvernement du Québec a ouvert la porte aux véhicules autonomes en modifiant le Code de la sécurité routière, en avril dernier.



Le projet-pilote de Candiac en bref

Navette autonome et électrique de 15 places
Vitesse maximale de 25 km/h
Accès gratuit
Trajet de 2 km entre le stationnement incitatif Montcalm-Candiac et l'intersection des boulevards Marie-Victorin et Montcalm Nord
Durée de 12 mois
Aide financière de 350 000 \$ du gouvernement du Québec

D'autres projets-pilotes dans « différents créneaux » seront déployés dans la province au cours des prochaines années, mais le ministre Fortin n'a pas voulu en préciser le nombre ou l'emplacement.

Selon la directrice générale de Pro-

pulsion Québec, la grappe québécoise des transports électriques et intelligents, Sarah Houde, le projet de Candiac et ceux qui suivront pourraient permettre au Québec de se distinguer des autres provinces ou États nord-américains en misant sur des navettes plutôt que des voitures autonomes.

« On a des joueurs qui se lancent dans le développement de navettes québécoises [...] on a des capteurs, on a du Lidar, on a de la caméra, on a de l'intelligence artificielle pour ce qui est des logiciels et on a le savoir pour les infrastructures intelligentes, souligne-t-elle. On peut donc attacher tout ça et pousser le développement industriel. C'est ça, la vision. »

Selon le ministre Fortin, il ne faut pas redouter le fait qu'un véhicule autonome se mêlera bientôt aux autres usagers de la route. « La technologie est rendue là, dit-il. Si on le fait avec des paramètres bien établis, avec des routes

Le modèle de la navette autonome, de la compagnie française NAVYA, sera exploité par Keolis Canada.
JACQUES NADEAU
LE DEVOIR

À long terme, l'arrivée des véhicules autonomes constitue une façon d'améliorer la sécurité sur nos routes

ANDRÉ FORTIN



habituelles, nous sommes convaincus que ce sera un environnement sécuritaire pour tous. »

En cas d'accident, tout dépendra des circonstances, affirme M. Fortin. « Keolis aura un système indépendant du *no fault* [le régime public d'assurance automobile du Québec qui couvre tous les Québécois en cas de blessures ou de décès] où ils pourront rembourser en matière d'accident si c'est la faute de la navette. Si c'est un accident causé par tout autre véhicule, un cycliste ou un piéton, le *no fault* va s'appliquer comme à l'habitude. »

Chez Keolis, on indique que quinze navettes semblables à celle qui circulera à Candiac ont déjà été déployées dans sept pays et qu'aucun accident n'a été provoqué par les véhicules autonomes. Les quelques « incidents mineurs » ont été causés par des erreurs humaines, note-t-on.

Autres projets

Le projet de Candiac est le premier à déployer des navettes autonomes sur la voie publique au Canada, mais il n'est pas le premier à impliquer des véhicules autonomes. L'Ontario permet les tests depuis le 1^{er} janvier 2016 et analyse actuellement la possibilité de permettre aux véhicules autonomes de circuler sans conducteur à bord.

À Montréal, un projet-pilote impliquant une navette autonome a été lancé l'an dernier au Parc olympique, sur circuit fermé, pour quatre jours. Deux navettes de Transdev seront de nouveau en circulation à partir de la semaine du 27 août, du lundi au vendredi, pendant deux mois.

La navette empruntera un parcours de 800 mètres qui reliera l'entrée du Stade olympique à la station de métro Viau, en passant notamment par l'entrée des nouveaux bureaux de Desjardins et le Planétarium.

Seules les grenouilles mâles peuvent chanter

SONS

SUITE DE LA PAGE A 1

« Son chant est un pii-ip court, aigu et perçant, répété plusieurs fois, à raison d'un sifflement par seconde. Lorsque les rainettes sont nombreuses et forment un chœur, leur chant semble continu. Ce son strident peut devenir assourdissant pour l'auditeur situé tout près », écrivent David Rodrigue et Jean-François Desroches, dans leur guide.

La trouble-fête

La rainette faux-grillon a un chant moins harmonieux que la rainette crucifère. Elle a comme particularité de se reproduire dans des étangs temporaires, qui disparaissent à mesure que le printemps avance.

Tout récemment, cette rainette a gagné sa cause, en quelque sorte, contre un développeur de La Prairie. Des charges criminelles ont en effet été déposées contre lui, en Cour fédérale, pour avoir procédé notamment à des assèchements illégaux d'habitats de cette rainette.

Or, depuis 2008, la rainette faux-grillon boréale est considérée comme une espèce menacée : 80 % de ses populations, principalement regroupées dans le Grand Montréal au Québec, auraient déjà disparu. Son chant est « un crrrii-ii-ii-ii-iiic sec et ascendant qui dure une seconde et se répète à intervalles réguliers. Ce chant, qui rappelle celui d'un insecte, est souvent comparé au bruit d'un ongle passant sur les dents d'un peigne, des plus grosses aux plus petites », lit-on dans le guide.

Le chant des grenouilles est si distinct que c'est par lui que les chercheurs font leurs inventaires des populations. Son intensité, autour d'un étang par exemple, détermine la quantité de mâles reproducteurs.

Explosifs

David Rodrigue est aussi directeur du zoo écomuséum de Sainte-Anne-de-Bellevue, un organisme qui s'intéresse exclusivement aux espèces indigènes et dont 95 % des activités de recherche et de conservation concernent les amphibiens et les reptiles.

En matière de reproduction, dit-il, les grenouilles et les crapauds, qui font partie de l'ordre des anoures, se divisent en deux groupes. Il y a les « explosifs », qui se reproduisent les uns et les autres durant une très courte période, et les « longues durées », dont la période d'accouplement se poursuit durant plusieurs mois, nous agrémentant du même soufflé de leurs chants.

Fait à signaler, dans toutes les espèces de grenouilles, il n'y a que les mâles qui chantent. La femelle ne fait quant à elle qu'un petit cri, pour signaler à un mâle qu'elle n'est pas disponible. « C'est le cri qui signifie quelque chose comme "j'ai mal à la tête" », explique David Rodrigue en riant.

Lorsque les « explosifs » amorcent leur saison des amours, les mâles se mettent à chanter pour inviter les femelles, qui s'approchent en grand nombre. Dans le cas de ces espèces, notamment celle de la rainette faux-grillon boréale et de la grenouille du Nord, la période de reproduction ne dure que deux semaines. On comprendra, dans le cas de la rainette faux-grillon boréale, que le temps presse avant que l'étang ne s'assèche pour l'été. Durant cette période, les mâles chantent souvent jour et nuit, sauf lorsque, au milieu de la nuit, la température tombe.

L'autre groupe se reproduit pour sa part durant l'été. On peut entendre les mâles chanter en juin, juillet et août. La femelle prend alors le temps de choisir le mâle. Et c'est par son chant qu'elle le sélectionne, explique David Rodrigue. Les études démontrent même que les rainettes crucifères femelles préfèrent les chanteurs ténors, même si ça n'est pas une garantie de leur vigueur sexuelle et physique.

Certains mâles, moins en voix, vont jusqu'à se tenir près des meilleurs chanteurs pour tenter de profiter de leurs conquêtes femelles.

Au moment de la reproduction, le mâle émet trois types de sons différents : celui de l'appel, un autre qui s'adresse à un individu femelle en particulier, et un chant d'agression destiné aux autres mâles trop envahissants.

Faites pour l'hiver

Ce n'est d'ailleurs pas que par leur chant que les rainettes québécoises se distinguent. Nos trois rainettes, la faux-grillon boréale, la versicolore et la crucifère, sont les seules grenouilles au monde à survivre à l'hiver grâce à la cryopréservation. Leurs corps gèlent alors complètement, au point que leur cœur arrête de battre. La grenouille ne respire plus que par la peau. Et ce n'est qu'au printemps, lorsque le corps dégèle, que le cœur se remet à battre. Malgré ce mode de vie pour le moins particulier, la rainette versicolore peut vivre jusqu'à dix ans.

Le crapaud se terre quant à lui sous la ligne de gel, dans la terre, pour passer l'hiver, tandis que d'autres espèces vont descendre sous l'eau, où elles demeurent légèrement au-dessus du point de congélation, pour hiberner.

Aussi petites soient-elles, les grenouilles partagent avec les reptiles une certaine aura négative pour les humains.

« Les premiers pères de l'Église mettent l'accent sur la boue dans laquelle vit la grenouille et sur ses coassements intempestifs, et ils y voient un symbole du Diable ou des penseurs hérétiques », lit-on dans l'*Encyclopédie des symboles*.

Les humains, plus prosaïquement, n'apprécient pas toujours la peau visqueuse de certaines espèces ou les verrues du crapaud.

Celles-ci sont en fait des glandes, qui, dans le cas du crapaud, contiennent un venin. Ce dernier est d'ailleurs parfois utilisé comme drogue hallucinogène.

III INFRASTRUCTURES

« On n'apprend rien du passé »

La règle du plus bas soumissionnaire inquiète les architectes et ingénieurs

ANNABELLE CAILLOU
LE DEVOIR

La règle du plus bas soumissionnaire, qui pourrait être appliquée par Québec dans l'octroi de contrats immobiliers et routiers, inquiète des architectes et ingénieurs, qui estiment que le gouvernement n'a rien retenu de la commission Charbonneau.

« La commission a été claire : il faut s'éloigner des formes de sélection basée uniquement sur le prix. On n'apprend rien du passé, on ne tire aucune leçon », déplore André Rainville, président-directeur général de l'Association des firmes de génie-conseil du Québec (AFG).

Le 27 juin, le gouvernement Couillard a proposé un projet de réglementation qui modifierait la Loi sur les contrats des organismes publics. Répondant à une recommandation de la commission Charbonneau, il veut diversifier les moyens de sélection des firmes d'architecture et d'ingénieurs, actuellement choisies selon leurs compétences.

Québec permettrait ainsi à son ministère des Transports et à la Société des infrastructures du Québec de recourir à la règle du plus bas soumissionnaire.

Les professionnels concernés avaient jusqu'à samedi pour faire leurs commentaires. Le nouveau règlement devra être adopté lors d'une séance du Conseil des ministres.

Mais l'AFG, l'Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ) et d'autres acteurs du milieu estiment que confier la conception de projets aux entreprises les moins chères pourrait compromettre la qualité des infrastructures et la sécurité des citoyens, tout en ouvrant la porte à la collusion.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Si le gouvernement pense faire des économies en prenant un professionnel moins cher, il prend le risque de laisser les générations futures en payer le prix, croit la directrice générale de l'AAPPQ, Lyne Parent.

« L'étape de conception est déterminante pour la durabilité et la qualité du projet. Si c'est mal pensé, il va falloir plus d'entretien, et ça coûte cher, dit-elle. On ne veut pas juste faire du beau, on veut que ça soit fonctionnel, durable et que ça s'adapte aux changements climatiques ». Mais des moyens financiers et du temps sont nécessaires pour innover.

Le ministre responsable du dossier, Robert Poëti, juge les inquiétudes du milieu « non fondées » et assure que la

sélection sur la base du plus bas soumissionnaire ne sera pas appliquée de façon systématique, mais plutôt « dans des cas d'exception ».

Collusion

« Pourquoi prendre cette méthode dénoncée durant la commission Charbonneau ? C'est un non-sens », s'offusque la présidente de l'Ordre des architectes du Québec, Nathalie Dion.

La commission d'enquête a démontré que certaines entreprises les plus malintentionnées dans le milieu de la construction — où la règle du plus bas soumissionnaire est appliquée — n'hésitent pas à jouer avec les processus d'appel d'offres pour « se mettre de l'argent dans les poches ».

« La vraie question, c'est pourquoi donner l'option du plus bas soumissionnaire à ces deux organismes qui ont l'expertise et le personnel nécessaires pour évaluer les dossiers des entreprises », estime le directeur général de l'Institut sur la gouvernance, Michel Nadeau, pour qui le gouvernement envoie un message confus en laissant la porte entrouverte à la collusion.

Pour le président de Transparency International Canada, Paul Lalonde, aussi membre du Comité public de suivi des recommandations de la commission Charbonneau, il n'y a « rien d'anormal » à ce que le prix soit un critère prioritaire pour les projets standards ne nécessitant aucune technique poussée ou innovante.

« Je ne crois pas que le remplacement d'un système de lumière sur une autoroute ou la réparation des nids de poule nécessitent qu'on choisisse la firme la plus expérimentée », dit-il, soulignant que l'entreprise qui offre le plus bas prix n'est pas pour autant « incompétente ».

« Si le projet était bon, je l'appuierais »

CAIRE

SUITE DE LA PAGE A 1

« Ça nous a surpris. »

Principal défenseur du troisième lien pour la CAQ, M. Caire a aussi fait beaucoup de pressions ces dernières années pour que le gouvernement élargisse les autoroutes Henri IV et Laurentienne. Se présentant comme un défenseur des automobilistes, il a aussi milité contre plusieurs projets de voies réservées sur les autoroutes entre les banlieues et le centre-ville.

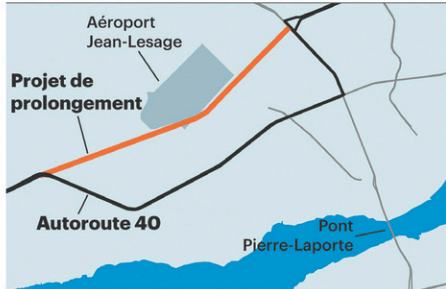
Or le prolongement de Félix-Leclerc déroge à la règle. L'autoroute qui traverse la ville dans l'axe est-ouest s'arrête actuellement à la hauteur de l'autoroute Henri-IV qui mène aux ponts. Le projet consisterait à prolonger Félix-Leclerc sur 12 kilomètres vers l'ouest via L'Ancienne-Lorette et l'aéroport pour rejoindre la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Opposition généralisée

En juillet, le gouvernement libéral a lancé un appel d'offres pour financer une étude. Il pense que le prolongement pourrait désengorger le cœur du réseau, notamment l'autoroute 40. On fait valoir de surcroît que le ministère des Transports est déjà propriétaire des terrains où passerait l'autoroute.

Or l'autoroute traverserait le territoire de la ville défusionnée de L'Ancienne-Lorette, qui ne veut rien entendre de ce projet. Son maire, Émile Loranger, a déjà déclaré que cela viendrait « massacrer » sa ville. Dans la municipalité, l'opposition au projet semble généralisée. « On ne veut rien savoir », résumait une dame croisée lundi à une activité de pétanque locale.

Prolongement projeté



Source : ministère des Transports du Québec
Infographie Le Devoir

Le député Caire aurait-il cédé aux pressions de son électorat ? En entrevue, il s'en défend avec fermeté.

« Si le projet était bon, je l'appuierais. [...] Je pense que je suis assez solide dans le comté pour être capable de dire à mes concitoyens que c'est un bon projet si c'est un beau projet. Si j'avais l'infime conviction qu'on avait la possibilité de faire quelque chose de bien, [je le ferais]. »

Aux dernières élections, en 2014, M. Caire a été élu avec plus de 50 % des voix. Il représente la circonscription depuis 11 ans.

Pour justifier sa position, le député s'appuie notamment sur une étude commandée par le gouvernement en 2003, laquelle avait rejeté l'idée. « Si on se fie à l'étude de 2003, le prolongement n'aura pas d'impact sur la diminution de la circulation. » Quand on lui fait remarquer que cette étude date, il souligne que « ça n'a pas changé énormément », que la population de Saint-Augustin, à l'ouest, n'a pas augmenté de façon « significative » et que d'autres aspects de l'étude ont été retenus récemment, comme l'élargissement de l'autoroute Henri-IV.

À ses yeux, il s'agit d'un « leurre politique » fomenté par les libéraux à l'approche de la campagne.

« Pendant qu'on parle de ça, on oublie que le projet à la tête des ponts n'a jamais été livré et que, sur Henri-IV, on en est encore à l'étape des annonces... »

De plus, ajoute M. Caire, la région a déjà plusieurs projets de transports dans ses cartons avec le troisième lien, la tête des ponts, l'élargissement d'Henri-IV, de la Laurentienne, etc.

« Comment on va justifier d'investir encore 300, 400 millions alors qu'on a déjà une liste de projets bien garnie qui vont nécessiter des investissements majeurs et qui, eux, vont aller dans le sens d'améliorer la circulation ? »

Terrains vendus

Or le projet du troisième lien ne l'est-il pas bien davantage, coûteux ? À cet égard, M. Caire fait remarquer que les études sur un troisième lien [NDLR : 1969, 1979, 1999-2001], elles, ne rejetaient pas le projet d'emblée.

Il ajoute que le ministère des Transports a vendu certains de ses terrains à L'Ancienne-Lorette, le long du tracé de la future autoroute. « Faire passer une autoroute là, c'est à peu près impossible. Puisqu'on a vendu tous les terrains pour les approches d'autoroute, ça signifierait des expropriations, ou alors on fait un boulevard urbain. » Or, dans ce cas, cela ne contribuerait pas à réduire la congestion à Saint-Augustin, plaide-t-il.

À Saint-Augustin, toutefois, on voit les choses autrement. Le maire Sylvain Juneau est un fervent partisan du projet. Il a même déjà déclaré que le prolongement de Félix-Leclerc pourrait rendre moins pertinent un troisième lien en raison de l'impact sur l'autoroute Henri-IV qui mène aux ponts.

UNIVERS DU STORE.ca



STORES SUR MESURE
Fabriqué au Québec
Certifié 5 Étoiles®

ESTIMATION GRATUITE 1 855 770-8677

MONTREAL
BEACONSFIELD
LONGUEUIL
LAVAL
REPENTIGNY

514-231-8677
514-697-9484
450-445-9829
450-627-3716
514-755-8677

QUEBEC
LEVIS
TROIS-RIVIERES
WEST PALM BEACH
FORT LAUDERDALE

418-654-8677
418-654-8677
819-696-8677
954-573-4004
954-955-8677



MOTORISATION DISPONIBLE



OPAQUES



SOLAIRES



TRANSLUCIDES

www.universal-blinds.com

MEILLEURS
PRIX
GARANTIS

50%

DE RABAIS

ou
INSTALLATION
GRATUITE

MONTREAL • QUEBEC • LEVIS • TROIS-RIVIERES • LAVAL • LONGUEUIL • REPENTIGNY • BEACONSFIELD • BOISBRIAND • FORT LAUDERDALE • WEST PALM BEACH

III CANADA

Le chômage au plus bas niveau depuis 40 ans

Le portrait est inversé au Québec, où l'emploi a fléchi en juillet

LE DEVOIR

La création d'emplois à temps partiel a pallié la perte de ceux à temps plein le mois dernier, permettant au marché du travail canadien d'afficher un gain net de 54 100 postes et ramenant le taux de chômage à son plus bas niveau en quatre décennies. L'image québécoise est inversée.

La plus récente enquête sur la population active de Statistique Canada indique que le taux de chômage s'est établi à 5,8 % en juillet, contre 6 % le mois précédent. Le rapport précise que le marché de l'emploi a gagné 82 000 postes à temps partiel, mais en a perdu 28 000 à temps plein. Un examen plus approfondi des statistiques révèle que le secteur public a apporté la plus grande contribution, avec 49 600 nouveaux emplois, tandis que le secteur privé a ajouté 5200 postes.

Le rapport indique également que la croissance du salaire horaire moyen, étroitement surveillée par la Banque du Canada, a continué de ralentir pour s'établir à 3,2 % en juillet, après une hausse de 3,6 % en juin et de 3,9 % en mai. Le nombre total d'heures travaillées en juillet a progressé de 1,3 %, soit à un rythme légèrement inférieur à celui de juin (1,4 %).

L'économiste en chef de la CIBC, Avery Shenfeld, souligne que, même si les chiffres du mois de juillet donneront lieu à « quelques gros titres », le diable est dans les détails. Il y a « beaucoup de raisons de se demander à quel point ces données sont vraiment bonnes », fait-il valoir, ajoutant que l'incertitude plane toujours sur le moment auquel la Banque du Canada annoncera la prochaine hausse de son taux directeur.

L'économiste Matthieu Arseneau, de la Banque Nationale, abonde dans son sens. « Les détails du rapport sont loin d'être impressionnants. L'emploi à temps plein a fortement baissé et celui dans le secteur privé ne représentait qu'une faible proportion des gains mensuels totaux. »

L'analyste retient que, depuis le début de l'année, l'emploi dans le secteur privé reste en baisse de 43 000, son pire résultat sur les sept premiers mois de l'année depuis 2009. En ce qui concerne les salaires, ils ont reculé de 0,3 % de juin à juillet une fois les données corrigées des effets saisonniers, sa plus forte baisse depuis 2016. Dans l'ensemble, le rapport « confirme notre opinion selon laquelle la Banque du Canada voudra attendre



Le nombre total d'heures travaillées en juillet a progressé de 1,3 %, soit à un rythme légèrement inférieur à celui de juin (1,4 %).

RYAN REMIORZ
LA PRESSE
CANADIENNE

5,8 %

Le taux de chômage en juillet, selon Statistique Canada

au moins jusqu'au mois d'octobre pour relever de nouveau les taux d'intérêt afin d'avoir plus de visibilité sur la mise à jour du budget du Canada et les incertitudes liées aux tensions commerciales ».

Au Québec

L'image était contraire au Québec. L'emploi a fléchi au Québec en juillet, reculant de 0,2 % par rapport à juin. Le taux de chômage s'est accru de 0,2 point à 5,6 %, écrit l'Institut de la statistique du Québec. L'emploi à temps plein a augmenté de 14 700, alors que celui à temps partiel

a diminué de 23 100. L'emploi est en hausse de 4100 dans le secteur privé.

À titre de comparaison, l'Ontario a connu une forte création d'emplois en juillet. Le gain de 60 600 postes (+0,8 %) s'avère le plus important parmi les provinces canadiennes, notent les analystes du Mouvement Desjardins. Il s'agit de la sixième augmentation mensuelle d'affiliée. Le taux de chômage ontarien a fléchi de 5,9 % en juin à 5,4 % en juillet, soit le plus bas niveau depuis juillet 2000.

Au cours des sept premiers mois de 2018, comparativement à la même pé-

riode de l'année précédente, l'emploi au Québec a progressé de 58 600 (+1,4 %). Au cours de cette période, l'emploi à temps plein a augmenté de 91 900, alors que celui à temps partiel s'est re-

plié de 33 300. À l'échelle canadienne, l'emploi a progressé de 246 000 (+1,3 %) au cours de cette période de 12 mois ayant pris fin en juillet. Cette hausse est attribuable en grande partie à la croissance du travail à temps plein (+211 000 ou +1,4 %).

Avec La Presse canadienne

III CHANTIER NAVAL

Ottawa annonce un contrat pour Davie

PATRICE BERGERON
À LÉVIS
LA PRESSE CANADIENNE

Bouée de sauvetage pour le Chantier Davie à Lévis : Ottawa a annoncé vendredi un contrat de 610 millions pour l'acquisition de trois brise-glaces destinés à la Garde côtière et la réfection de l'un d'entre eux par Davie, qui recevra environ 250 millions de cette somme.

C'est moins que ce que l'entreprise espérait pour sauver des emplois. Davie devra tout de même mettre à pied 200 des 400 employés actuels restants, puisque ce contrat ne permet même pas de garantir tous les emplois. Pas moins de 800 travailleurs ont déjà été mis à pied depuis la livraison du ravitailleur *Astérix* à la marine canadienne en décembre, dans un chantier qui a déjà employé à son sommet 1500 personnes.

La direction réclamait quatre navires et en a donc obtenu un de moins, mais Davie fonde de l'espoir sur la refonte cet automne de la Stratégie nationale de construction navale, dont elle avait été exclue en 2011 au profit de ses rivaux en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse, qui ont obtenu des milliards de dollars en contrats.

En conférence de presse vendredi midi, le patron de Davie, Spencer Fraser, est resté vague quant à la portion du contrat de 610 millions qui ira à son entreprise. Toutefois, dans un communiqué diffusé vendredi, la société Viking Supply Ships (VSS), qui a vendu les bâtiments, indiquait que le prix était de 278 millions \$US, soit environ 360 mil-

lions \$CAN, ce qui laisse 250 millions pour les travaux de Davie.

Le ministre fédéral responsable de la région, Jean-Yves Duclos, n'a pas voulu indiquer clairement s'il appuyait l'admissibilité de Davie à la Stratégie nationale — qui permettrait donc à Davie d'obtenir sa part des contrats de cette stratégie — mais il a laissé entendre qu'il y aura d'autres occasions pour l'entreprise au cours des prochains mois.

Entre autres, il y aura la réfection des deux autres bâtiments acquis à VSS. La Garde côtière devra remplacer une quinzaine de ses navires dans les 12 prochaines années, a évoqué M. Fraser.

« Malgré le nombre moins élevé d'emplois liés à ce contrat, il est rassurant de savoir que les travailleurs spécialisés, avec leur expertise particulière et, pour plusieurs, leurs nombreuses années d'expérience sur des projets maritimes, pourront poursuivre leur carrière ici », a commenté Stéphane Forget, p.-d.g. de la Fédération des chambres de commerce du Québec. « Cela étant dit, le Québec doit obtenir sa juste part de contrats maritimes de la Stratégie nationale de construction navale pour faire cesser l'incertitude qui plane régulièrement sur cette industrie. »

Pour sa part, le Conseil du patronat du Québec se dit soulagé de voir les discussions entre le Chantier Davie et le gouvernement fédéral progresser dans une bonne direction, mais il regrette que le carnet de commandes sur la table n'ait pas l'ambition initiale.

Avec Le Devoir



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



DEMANDE DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES

Avis est par la présente donné, conformément au paragraphe 25(2) de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), que Air Canada entend présenter une demande au ministre des Finances pour la délivrance de lettres patentes afin de constituer une société d'assurance-vie. La société d'assurance-vie proposée fera affaire au Canada sous le nom AC compagnie d'assurance-vie / AC Life Insurance Company et son siège social sera situé à Montréal, au Québec.

La société d'assurance-vie proposée a l'intention de procéder à la réassurance des risques reliés aux régimes de retraite d'Air Canada, et autres activités connexes.

Toute personne qui s'oppose à la délivrance de ces lettres patentes peut notifier son opposition par écrit au Surintendant des institutions financières, 255, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 0H2, au plus tard le 1^{er} octobre 2018.

Nota : La publication du présent avis ne doit pas être interprétée comme une preuve que les lettres patentes seront délivrées pour constituer la société d'assurance-vie. L'octroi des lettres patentes dépendra du processus normal d'examen de la demande en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et du pouvoir discrétionnaire du ministre des Finances.

Le 11 août 2018



AIR CANADA



YAMIL LAGE AGENCE FRANCE-PRESSE

Cuba : le tourisme résiste malgré les États-Unis

LA HAVANE — Le nombre de touristes qui visitent Cuba est en hausse, malgré les « campagnes » des États-Unis pour freiner la première activité économique de l'île, ont annoncé vendredi les autorités. Entre le 1^{er} janvier et le 9 août, trois millions de touristes avaient visité ce pays et les prévisions pour la fin de 2018 étaient de cinq millions de visiteurs, contre 4,5 millions en 2017. Ce résultat « s'obtient malgré des campagnes organisées et dirigées par le gouvernement des États-Unis pour réduire le flux de visiteurs américains vers notre pays », a commenté le ministère du Tourisme. Depuis fin septembre, sa réputation est mise à mal par les États-Unis, qui appellent leurs ressortissants à éviter de se rendre à Cuba. Les destructions causées par l'ouragan *Irma* ont aussi affecté les installations hôtelières.

Agence France-Presse

Uni-Sélect a été freinée par ses activités canadiennes

BOUCHERVILLE — La croissance des activités américaines et britanniques d'Uni-Sélect lui a permis d'afficher vendredi un profit net en hausse de 30,1 % et un chiffre d'affaires en progression de 35,6 % pour son deuxième trimestre, des gains qui ont été amoindris par la faiblesse du marché canadien. Le fabricant de pièces d'automobiles de Boucherville a réalisé un bénéfice net de 17,9 millions \$US, soit 42 ¢US par action, pour le trimestre clos le 30 juin. En comparaison, il avait engrangé un profit net de 13,7 millions, ou 32 ¢US par action, pour la même période un an plus tôt. Les revenus ont bondi à 461,6 millions, comparativement à 340,3 millions. Pas moins de 95 % de cette augmentation était attribuable aux récentes acquisitions d'Uni-Sélect, notamment au Royaume-Uni.

La Presse canadienne

L'actif sous gestion de Fiera : 139,4 milliards

Corporation Fiera Capital a publié ses résultats du deuxième trimestre. Au 30 juin, l'actif sous gestion de la firme indépendante s'est établi à 139,4 milliards, propulsé notamment par l'acquisition de l'ontarienne CGOV Asset Management. Ce résultat constitue une hausse de 13,7 milliards, ou de 11 %, comparative-ment à 125,7 milliards de dollars au 30 juin 2017 et une hausse de 8 milliards, ou 6 %, par rapport au 31 mars 2018. « La hausse séquentielle de 8 milliards s'explique principalement par l'acquisition de CGOV se chiffrant à 5 milliards. Au cours du deuxième trimestre, la société a également obtenu 1,8 milliard de dollars de nouveaux mandats, notamment dans les secteurs des marchés institutionnels et de la gestion privée, ce qui a été neutralisé par des mandats perdus de 1,3 milliard de dollars.

Le Devoir

VOS FINANCES

Recalibrage boursier

GÉRARD BÉRUBÉ



L'investisseur boursier a de quoi jongler, ces jours-ci. Déjà fin avril, lorsque le taux des bons du Trésor américain à échéance de dix ans frappait à la porte symbolique des 3 %, on sentait qu'un changement d'ambiance s'installait. L'arbitrage actions-obligations devenait plus palpable. Bank of America Merrill Lynch avait mesuré cette hésitation des investisseurs en indiquant que les flux de capitaux sur les fonds d'investissement étaient de même ampleur sur les fonds d'action et obligataires, certains fonds d'action accusant des sorties nettes pour la première fois depuis le début de l'année.

Obligations spéculatives et gouvernementales attirent davantage et les arbitrages indiquent un degré d'aversion au risque accru, précisait alors l'institution. Protectionnisme et guerre commerciale se bousculaient avec le réveil de l'inflation et son impact sur la remontée des taux d'intérêt dans la liste des peurs des boursicoteurs.

Depuis, les tensions commerciales ont monté de quelques crans, les pressions inflationnistes se sont également

accentuées aux États-Unis et les risques d'un ralentissement économique mondial se sont exacerbés. En fait, en Bourse, il n'y a que New York qui performe cette année, mais les ajustements de portefeuille associés aux élections de mi-mandat du 6 novembre pourraient redistribuer les cartes.

À ce jour, le Nasdaq s'inscrit en hausse de 13 % depuis le début de l'année. Le S & P 500 suit avec une progression de près de 6 % et le Dow Jones, de 2 %. Ailleurs, c'est la disette. En Chine, le recul moyen est de 15 %, comme celui de l'indice des pays émergents. Il est de 4 % en Allemagne, de 0,3 % à Londres. La hausse depuis le début de l'année est inférieure à 1 % à Toronto, à 2 % en France.

Les fameux « fondamentaux » tiennent le coup à Wall Street. Robert Kavcic, économiste senior chez BMO Marchés des capitaux, rappelait vendredi qu'environ 90 % des entreprises composant l'indice S & P 500 ont publié leurs résultats financiers du

À ce jour, le Nasdaq s'inscrit en hausse de 13 % depuis le début de l'année. Le S & P 500 suit avec une progression de près de 6 % et le Dow Jones, de 2 %. Ailleurs, c'est la disette.

deuxième trimestre. Il en ressort que 84 % avaient atteint les cibles de profits attendues par les analystes et 71 % avaient touché la cible en matière de revenus, une performance surpassant de loin les normes historiques. Ainsi, la croissance annuelle moyenne des bénéfices des entreprises du S & P 500 anticipée en début d'année, soit 25 %, est dans la mire. Et ce n'est pas que l'affaire de l'important stimulant fiscal retenu par Washington. Robert Kavcic précise que la progression des revenus touche les 10 % sur une base annuelle. « Ce n'est donc pas qu'une histoire de baisse d'impôts et de réduction des coûts. »

Mais selon l'ampleur du mouvement haussier du loyer de l'argent, à partir d'un taux sur les bons du Trésor américain à 10 ans de 3 ou 3,25 %, « il sera difficile de soutenir la hausse des cours, même avec des résultats d'entreprises favorables », reconnaît Wall Street. Ce taux est présentement de 2,87 %. Sans compter l'impact haussier sur le billet vert, plutôt défavorable aux multinationales américaines.

Aussi, les gestionnaires de portefeuille ne sont pas sans se préparer aux élections américaines de mi-mandat. Cette semaine, l'agence Reuters soulignait que la possibilité de voir le Parti démocrate remporter au moins une des deux chambres du Congrès américain aux élections en novembre amène des gestionnaires à se prémunir en renforçant la part des liquidités dans leur portefeuille et en se détournant de certains secteurs à la Bourse comme les financières ou les hautes technologies, dont la réglementation pourrait être durcie. La Bourse américaine pourrait perdre au moins 10 % entre la fin août et septembre dans la perspective d'un succès démocrate le 6 novembre, ajoute-t-on.

La Financière Sun Life disait jeudi que ses clients investisseurs étaient devenus « prudents » et qu'ils s'éloignaient du risque...



Créée en 2002, la marque a écoulé 200 millions de paires de chaussures dans 90 pays en 12 ans.

DAMIAN DOVARGANES ASSOCIATED PRESS

Crocs ferme ses derniers sites de production

L'entreprise n'exploite plus que 400 magasins à travers le monde

AGENCE FRANCE-PRESSE À NEW YORK

Crocs, la marque de célèbres sabots en plastique, va fermer ses deux derniers sites de production, au Mexique et en Italie, dans le but d'améliorer sa rentabilité et de se concentrer sur son développement en ligne.

« Dans le cadre des efforts en cours pour simplifier l'activité et améliorer la rentabilité, l'entreprise a fermé, durant le deuxième trimestre, son site de production au Mexique et a décidé de fermer sa dernière unité de production, qui est située en Italie », écrit Crocs dans un communiqué diffusé cette semaine à l'occasion de la publication de ses résultats trimestriels.

Crocs a toutefois tenu à rassurer les fans, dont Michelle Obama, inquiets sur son avenir : « FAUSSE ALARME ! Nous ne disparaissions pas », écrit le groupe sur son compte Twitter. La société, dont le siège est basé à Niwot, Colorado, va sous-traiter sa production et se concentrer sur le développement de son activité en ligne. Elle vient d'embaucher comme directrice financière Anne Mehlman, une ancienne dirigeante du site de chaussures en ligne Zappos.com, propriété d'Amazon. Mme Mehlman prendra ses fonctions le 24 août prochain.

Le groupe a fermé quelque 158 magasins, dont 28 magasins lors du deuxième trimestre, et n'exploite plus que 400 magasins à travers le monde, ce qui correspond à une stratégie énoncée en début d'année visant à fermer plus d'une centaine de points de vente. Ces mesures ont fait perdre 22 millions de dollars de revenus au groupe au deuxième trimestre. Crocs n'a pas donné de détails sur l'avenir des employés affectés par sa restructuration et se contente de dire qu'elle a déjà inscrit des charges dans les comptes du deuxième trimestre et va encore le faire dans les prochains mois.

Dans l'ensemble, le groupe se porte bien : il a dégagé un bénéfice net de 30,4 millions, soit près du double gagné au deuxième trimestre 2017 (18,1 millions). Le chiffre d'affaires a augmenté de 4,7 % sur un an à 328 millions.

Créée en 2002, la marque a écoulé 200 millions de paires de chaussures dans 90 pays en 12 ans. Depuis la crise en 2007, et sa remise à flot, l'entreprise américaine a connu de nombreuses difficultés, la contraignant à se diversifier. En 2013, le fonds Blackstone a investi 200 millions de dollars afin de soutenir l'activité. Comme le rappelait *Le Figaro* à cette époque, Crocs doit notamment faire face à la concurrence des contrefaçons.

Avec ces nouvelles mesures, Crocs veut avant tout continuer à alléger ses coûts et plaire aux investisseurs. Elle souhaite ainsi réduire ses frais généraux et administratifs entre 75 et 85 millions de dollars d'ici à 2019. Et la fermeture des points de vente devrait permettre les trois quarts de cet allègement. Elle veut aussi faire en sorte que ses ventes en ligne pèsent plus lourd à l'avenir. Elles ont progressé de plus de 27 % au deuxième trimestre, peut-on lire dans *Les Échos*.

Avec Le Devoir

PETITES ANNONCES

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT - À VENDRE OU À LOUER. Métro Outremont, loft béton, garage, ascenseur. 2 CAC, terrasse, balcon, A/C. LIBRE. PD Courtier 514-974-3319

125
HORS FRONTIÈRES

VENTE DE SUCCESSION Perpignan, Fr. Belle grande maison. 5 chambres. 175 000 EUROS. (514) 651-9321

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 www.bonheurdoccasion.com

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ? Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541 poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

Promotion spéciale Petites annonces

Pour les annonces textes de 5 lignes et moins

7 jours de parution 100 \$

OU

4 samedis consécutifs 100 \$

Pour information
Téléphone : 514 985-3322
Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

LE DEVOIR

Pour une publication section décès dans LE DEVOIR

Le Mémoriel
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc. H2K 2X4
Tél: 514 525-1149
Télec: 514 525-7999
deces@lememorial.com

Météo Média

Canada

	Auj.	Plu.	22/13	Demain	Plu.	15/9	Le Monde	Auj.	Var.	22/17	Ave.	22/17
Edmonton	Sol	26/15	Sol	29/16	Londres	Sol	30/21	Sol	29/20			
Moncton	Sol	24/16	Sol	25/16	Los Angeles	Sol	23/14	Ave	22/14			
Saint-Jean	Sol	26/19	Sol	27/20	Mexico	Ave	25/22	Ora	26/22			
Toronto	Plu	20/16	Ave	22/16	New York	Var	24/17	Var	30/18			
Vancouver	Sol	35/23	Sol	35/24	Paris	Ora	31/26	Ora	29/26			
Winnipeg					Tokyo							

Montréal

Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
27	17	28/20	29/21	28/21
Passages nuageux.	Généralement dégagé.	Ensoleillé.	Passages nuageux.	Orages (pdp 60%).

Québec

Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
27	16	29/18	29/19	28/19
Passages nuageux.	Généralement dégagé.	Ensoleillé.	Généralement ensoleillé.	Orages (pdp 40%).

Gatineau

Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
27	16	28/19	28/19	28/19
Passages nuageux.	Généralement dégagé.	Ensoleillé.	Passages nuageux.	Orages (pdp 40%).

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Météo Média

La livre turque agonise

Le président Erdogan dénonce une « guerre économique »

GOKAN GUNES
À ISTANBUL
AGENCE FRANCE-PRESSE

La livre turque a connu vendredi une chute brutale alimentée par l'intensification de la crise entre Ankara et Washington, mais le président Recep Tayyip Erdogan a affirmé qu'il sortira vainqueur de cette « guerre économique ».

La devise turque, qui a perdu près de la moitié de sa valeur face au billet vert depuis le début de l'année, s'échangeait à 6,4 pour un dollar, enregistrant une baisse vertigineuse de 16,4 % sur la journée. Devant cette déroute, M. Erdogan, qui fait face à l'un de ses plus difficiles défis économiques depuis son arrivée au pouvoir en 2003, a appelé ses concitoyens à la « lutte nationale » en échangeant leurs devises étrangères pour soutenir leur monnaie.

Cet effondrement, qui pousse la Turquie vers une crise monétaire, survient sur fond de fortes tensions diplomatiques entre Ankara et Washington et de défiance croissante des marchés envers l'équipe économique de M. Erdogan. L'agonie de la livre turque a atteint son paroxysme vendredi, lorsque le président américain Donald Trump a annoncé qu'il autorisait la hausse des

taxes à l'importation sur l'acier et l'aluminium turcs (désormais de respectivement 50 % et 20 %).

La crise turque a envoyé une onde de choc planétaire, faisant baisser les actions de plusieurs banques européennes tandis que Wall Street ouvrait en baisse, ce qui illustre la crainte d'une contagion à l'économie mondiale. Les Bourses européennes et les marchés des changes ont été secoués, suscitant les craintes d'une contagion sur d'autres économies émergentes. La chute de la livre vendredi « montre que les investisseurs sont de plus en plus inquiets de l'imminence d'une crise monétaire totale », souligne dans une note David Cheetham, analyste chez XTB.

La devise turque connaît une érosion inexorable depuis plusieurs années, mais l'hémorragie s'est aggravée ces derniers jours en raison de la grave crise diplomatique avec les États-Unis liée à la détention en Turquie d'un pasteur américain. Ces deux alliés au sein de l'OTAN ont imposé des sanctions réciproques à des responsables gouvernementaux. Si ces mesures sont avant tout symboliques, elles ont inquiété les investisseurs étrangers desquels l'économie turque est dépendante.

Comme un symbole, la présidence

turque a annoncé peu après ce tweet que M. Erdogan avait eu un entretien téléphonique avec son homologue russe Vladimir Poutine, ajoutant que les deux dirigeants avaient notamment parlé de la Syrie et d'échanges commerciaux.

Faute d'avoir annoncé des mesures fortes, le gouvernement turc n'a pu enrayer la chute de la livre tout au long de la journée. « Si vous avez des dollars, des euros ou de l'or sous votre oreiller, allez dans les banques pour les échanger contre des livres turques. C'est une lutte nationale », a exhorté M. Erdogan dans un discours à Bayburt. « Nous ne perdons pas cette guerre économique », avait auparavant lancé le président turc, qui a pointé un doigt accusateur en direction d'un mystérieux « lobby des taux d'intérêt ».

Les marchés s'inquiètent des orientations de la politique économique de M. Erdogan, la banque centrale turque rechignant à relever ses taux pour soutenir la livre et réguler une inflation qui a pourtant atteint près de 16 % en juillet en rythme annuel. Nombre d'économistes estiment qu'une hausse massive des taux est incontournable, mais M. Erdogan, qui a un jour qualifié les taux d'intérêt de « père et mère de tous les maux », y est fortement hostile.



La devise turque, qui a perdu près de la moitié de sa valeur face au billet vert depuis le début de l'année, s'échangeait à 6,4 pour un dollar : une baisse vertigineuse de 16,4 % sur la journée.

MUHAHID YAPICI ASSOCIATED PRESS



Le maintien de l'offre mondiale pourrait s'avérer très difficile, a averti l'Agence internationale de l'énergie.

ATTA KENARE AGENCE FRANCE-PRESSE

III SANCTIONS

Les inquiétudes sur le pétrole pourraient revenir

AGENCE FRANCE-PRESSE
À PARIS

Les inquiétudes sur l'offre pétrolière mondiale pourraient revenir prochainement avec les sanctions américaines contre l'Iran, a mis en garde l'Agence internationale de l'énergie (AIE) vendredi.

Dans son rapport mensuel sur le pétrole, l'agence observe un « retour au calme du marché » mais estime qu'il « pourrait ne pas durer ». « Quand les sanctions pétrolières contre l'Iran prendront effet, peut-être conjointement avec des problèmes de production ailleurs, le maintien de l'offre mondiale pourrait s'avérer très difficile », avertit-elle.

Les perspectives pour le marché pourraient s'avérer alors « beaucoup moins calmes » qu'elles ne le sont aujourd'hui, estime l'agence basée à Paris.

Les États-Unis ont demandé à tous les pays de cesser complètement leurs importations de pétrole iranien d'ici le 4 novembre s'ils veulent éviter des sanctions. Le dernier train de sanctions s'était traduit par une chute des exportations de brut de 1,2 million de barils par jour (mbj), mais « cette fois-ci l'impact pourrait être encore plus sévère », selon le rapport.

L'AIE note toutefois que, pour l'instant, les inquiétudes sur l'offre se sont calmées, même si elle fait état d'un dé-

clin-surprise de la production saoudienne en juillet : elle a en effet baissé de 110 000 barils par jour (b/j) à 10,35 mbj, avec un déclin des exportations. Le royaume s'était pourtant récemment engagé à accroître ses extractions pour limiter la hausse des cours. Cette baisse a cependant été compensée par une production plus importante des Émirats arabes unis, du Koweït et du Nigeria.

Côté demande, l'AIE a légèrement revu à la hausse (+110 000 b/j) ses prévisions de croissance pour l'année prochaine, mais elle a prévenu que d'importantes incertitudes pesaient sur cette prévision. Les guerres commerciales pourraient en particulier s'aggraver et se traduire par un ralentissement économique et une demande pétrolière plus faible.

Les États-Unis ont demandé à tous les pays de cesser complètement leurs importations de pétrole iranien d'ici le 4 novembre s'ils veulent éviter des sanctions

CARRIÈRES & PROFESSIONS

IDRC | CRDI

S'inscrivant dans l'action du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) investit dans le savoir, l'innovation et les solutions afin d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance dans les pays en développement. En réunissant les bons partenaires autour de solutions prometteuses, le CRDI aide à forger les chefs de file d'aujourd'hui et de demain et à susciter des changements pour ceux qui en ont le plus besoin.

Vice-président, Direction générale des programmes et partenariats Ottawa

La Direction générale des programmes et des partenariats du CRDI aide à donner vie aux idées. Ses programmes de développement appuient des solutions novatrices qui améliorent l'accès à la nourriture, à l'emploi, à la santé et aux technologies au service de la croissance, partout dans le monde. Au CRDI, nous avons appris que pour tirer le maximum de nos investissements, ceux-ci doivent avoir un impact à grande échelle. Nos programmes cherchent des réponses qui mènent aux changements afin de donner aux personnes les plus vulnérables de la planète de l'espoir et des perspectives d'avenir. Nos programmes ont trois objectifs stratégiques : investir dans le savoir et l'innovation afin de produire des changements positifs à grande échelle; forger les chefs de file d'aujourd'hui et de demain; agir comme partenaire de choix en vue d'un impact accru. C'est dans ce contexte que le CRDI est actuellement à la recherche d'une personne expérimentée qui pourrait être le prochain *vice-président, direction générale des programmes et partenariats*.

En tant que candidat idéal, vous détenez un doctorat dans un domaine lié aux domaines de programme du CRDI. Diplomate, vous êtes un communicateur bien articulé et persuasif, et possédez une connaissance approfondie de la traduction de recherches en politiques et en pratiques pour des programmes et des institutions de recherche. De plus, votre style créatif et innovateur de gestion et de leadership sera essentiel pour diriger une équipe pluridisciplinaire dans des contextes culturels variés. Votre capacité de communiquer en anglais et en français vous aidera à interagir dans les tribunes internationales où le CRDI mène ses activités.

Pour en savoir plus sur cette occasion d'emploi unique, veuillez communiquer avec Rich Rankin ou Eric Lathrop, de la société Boyden, à l'adresse suivante : rrankin@boyden.com

Date butoir : le 16 septembre 2018 à 23h59 HNE.

Nous accordons une grande importance à la diversité de notre effectif et nous souscrivons pleinement au principe d'équité en matière d'emploi. Nous encourageons tout particulièrement les Autochtones, les membres d'une minorité visible, les personnes handicapées ou les femmes à présenter leur candidature.

Canada

UNE AUTRE FAÇON DE SE DÉPASSER.

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR), qui accueille plus de 7 000 étudiantes et étudiants répartis principalement dans ses campus de Rimouski et de Lévis, désire pourvoir au **CAMPUS DE RIMOUSKI les postes de professeure ou professeur dans les domaines suivants :**

Marketing

Unité départementale des sciences de la gestion

Production

Unité départementale des sciences de la gestion

Informatique

Département de mathématiques, d'informatique et de génie

Kinésiologie

Département des sciences infirmières

Entrée en fonction : 1^{er} décembre 2018

UQAR

www.uqar.ca/emploi

Clôture du concours :
20 août 2018 à 16 h 30

III TENNIS

Halep bat Garcia et accède aux demi-finales de la Coupe Rogers

LA PRESSE CANADIENNE

Dans un match qui s’est disputé en deux temps, la Roumaine Simona Halep a remporté sa place en demi-finale du tournoi de tennis de la Coupe Rogers grâce à une victoire de 7-5, 6-1 contre la Française Caroline Garcia vendredi soir sur le court central du stade IGA.

Dans une reprise du duel de quarts de finale qu’elles avaient disputé il y a un an à Toronto, que la Roumaine avait gagné 6-4, 6-2, Halep et Garcia ont joué une première manche de haut niveau, marquée par de nombreux échanges de qualité et des coups désespérés d’un côté comme de l’autre.

Halep a amorcé l’affrontement avec aplomb en se donnant deux balles de bris dès le premier jeu et en exploitant la première avec succès. Qu’à cela ne tienne, Garcia lui a joué le même tour aussitôt, après que la numéro un mondiale eut commis une double faute à la deuxième chance de bris.

Garcia s’est sortie d’embarras au troisième jeu en sauvant quatre balles de bris, et les deux joueuses ont réussi à protéger leur service jusqu’au 11^e jeu. Face à un déficit de 0-40, Garcia a réussi une belle demi-volée pour effacer la première balle de bris, mais un coup droit trop long à la suivante a redonné l’avantage à Halep, 6-5.

Dès ce moment, Halep est devenue irrésistible. Elle a d’abord bouclé la première manche, longue de 57 minutes, et n’a concédé que 19 points au deuxième set, qui n’a duré que 37 minutes.

En demi-finale samedi après-midi, Halep, gagnante à Montréal en 2016, affrontera l’Australienne Ashleigh Barty, 15^e tête de série.

L’Ukrainienne Elina Svitolina, cinquième tête de série, croise le fer avec la Belge Elise Mertens, classée 14^e, lors



du dernier match de quarts de finale. La gagnante affrontera Sloane Stephens samedi soir.

En double, la Montréalaise Eugénie Bouchard et l’Américaine Sloane Stephens ont vu leur parcours prendre fin en quarts de finale du double féminin lorsque Latisha Chan et Ekaterina Makarova les ont vaincues en deux manches de 6-4, 6-2, toujours vendredi soir. Bouchard et Stephens ont livré une bonne bataille au premier set contre les deuxièmes têtes de série du tournoi. Chan, de Taïwan, et Makarova, de la Russie, n’ont eu besoin que d’un bris, au troisième jeu au service de Bouchard, pour remporter la première manche.

Chez les hommes

À Toronto, du côté des messieurs, le champion de la Coupe Rogers s’est incliné devant un fulgurant nouveau venu. Stefanos Tsitsipas, un Grec de 19 ans, a éliminé Alexander Zverev, un jour après avoir joué le même tour à Novak Djokovic. Tsitsipas a atteint les demi-finales en gagnant 3-6, 7-6 (11) et 6-4. Il a sauvé deux balles de match contre Zverev, qui a remporté le tournoi à Montréal en 2017, battant Roger Federer dans le match ultime.

Simona Halep a salué la foule après sa victoire contre la Française Caroline Garcia, vendredi soir au stade IGA.
PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

III SOCCER

L’Impact a les yeux sur Salt Lake

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
LA PRESSE CANADIENNE

Avec l’incertitude du mercato derrière eux, les joueurs de l’Impact connaissent maintenant leur position dans l’échiquier au début de la dernière étape de la saison en MLS.

La formation montréalaise a encore 10 matchs à jouer cette saison et demeure tout juste au-dessus de la ligne rouge au classement de l’Association Est, à égalité avec le Revolution de la Nouvelle-Angleterre et deux points devant l’Union de Philadelphie. L’Impact (9-13-2) tentera de consolider sa position samedi, quand il rendra visite au Real Salt Lake (10-9-4).

« Chaque match compte, a rappelé

l’arrière latéral de l’Impact Jukka Raitala plus tôt cette semaine. Ce mois-ci est mieux puisque nous jouons seulement une fois par semaine — même si le mois de juillet n’a pas été si mauvais. Nous devons continuer à gagner pour atteindre notre objectif, qui est de participer aux éliminatoires. »

« Nous devons y aller un match à la fois. Ce sera différent à Salt Lake, mais nous sommes confiants. C’a moins bien été la semaine dernière, mais nous sommes positifs et continuons à travailler fort. »

Malgré les meilleures intentions, le défi sera important pour l’Impact dans l’Utah. La troupe de Rémi Garde présente une fiche à l’étranger de 2-9-1 cette saison, et seulement quatre for-

10

Le nombre de matchs qu’il reste à jouer cette saison pour l’Impact

mations de la MLS ont amassé moins de points sur les pelouses adverses que le Bleu-blanc-noir. À l’autre bout du spectre, le Real Salt Lake affiche un dossier à domicile de 9-1-2 et sa seule défaite a été encaissée lors de son ouverture locale, le 10 mars dernier.

L’Impact a indiqué plus tôt cette semaine que l’attaquant Quincy Amarikwa et le milieu de terrain Micheal Azira, acquis mercredi avant la fermeture de la période estivale de transferts, seront à Salt Lake City et pourraient être disponibles. De son côté, l’arrière latéral Bacary Sagna, également embauché mercredi, rencontrera ses coéquipiers pour une première fois dimanche, lors du retour de l’équipe à Montréal.

EN BREF

Natation : Kylie Masse décroche une deuxième médaille d’or aux Championnats pan-pacifiques

TOKYO — Kylie Masse a procuré au Canada une deuxième médaille d’or en autant de jours, s’imposant au 100 mètres dos aux Championnats pan-pacifiques de natation. La nageuse ontarienne de 22 ans a remporté la course en 58,61 secondes. Masse avait déjà réussi le chrono le plus rapide en matinée, abaissant le record des championnats à 58,29 secondes. Deuxième au virage derrière la vedette australienne Emily Seebohm (58,79), elle a réussi à passer devant après le virage et à tenir tête à l’Américaine Kathleen Baker (58,83). « C’est toujours mon objectif, j’aime être capable d’accélérer à la fin et de toucher le mur avec un rythme de tractions élevé », a confié Masse, qui détient maintenant les records des « pan-pacs », des Commonwealth et des Championnats du monde. Taylor Ruck a pour sa part remporté une troisième médaille, confirmant sa performance du 200 mètres libre en obtenant le bronze au 100 mètres.

La Presse canadienne

Un ancien champion du Tour de France est arrêté en Allemagne

BERLIN — L’ancien champion du Tour de France Jan Ullrich a été arrêté et placé en garde à vue à la suite de l’agression présumée d’une escorte dans un hôtel de Francfort. La porte-parole de la police, Carina Lerch, a déclaré que le cycliste allemand à la retraite a été arrêté à l’hôtel à la suite d’un appel fait à la police. Elle a précisé qu’Ullrich était sous l’influence de la drogue et de l’alcool et pourrait être accusé de « voies de fait ou de tentative de meurtre ». « Il semble que M. Ullrich et une escorte aient eu une dispute et qu’il l’a agressée, a déclaré Lerch. Elle a alerté le personnel de l’hôtel et ils ont appelé la police. M. Ullrich est toujours en détention. » Un communiqué de la police a révélé que la femme a dû recevoir des soins médicaux. Lerch a déclaré qu’aucun autre détail ne pouvait être fourni sur son état compte tenu de l’enquête policière.

Associated Press



Jan Ullrich
KEYSTONE / ASSOCIATED PRESS

Papeterie
Casse - Noisette

*Nous tenons en inventaire agendas,
papiers Lalo, papier St-Gilles,
cartes, plumes et stylos,
albums de photos, articles de bureau,
sceaux, cires à cacheter.*

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

**Achetons tableaux de qualité
canadiens et européens.
Grande valeur offerte**



Marc-Aurèle Fortin "La Vieille Forge", v. 1945, aquarelle, 22" x 28"

Borduas Lemieux
Ferron Letendre
Fortin McEwen
Gagnon Pellan
Krieghoff Riopelle
Suzor-Coté et autres...

Évaluation verbale
gratuite à domicile
pour les noms
ci-haut mentionnés,
selon la disponibilité
RENDEZ-VOUS
CONFIDENTIEL

Galerie Claude Lafitte
depuis 1975 • 514.842.1270
www.lafitte.com

Claude Lafitte
évaluateur et
expert conseil

Netflix n’a pas eu de passe-droit, répète le ministre Rodriguez

JÉRÔME DELGADO
LE DEVOIR

Plus ça change, plus c’est pareil. Trois semaines après le remaniement ministériel du gouvernement de Justin Trudeau, celui qui a remplacé Mélanie Joly à Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez, tient le même discours.

« Netflix n’a pas eu de passe-droit. Il n’y a pas eu d’entente Netflix. Netflix investit 500 millions de dollars chez nous, mais il n’y a eu aucune concession », affirme le nouveau ministre du Patrimoine canadien.

De passage à Montréal vendredi pour sa première tournée québécoise depuis son entrée au cabinet, le député de la circonscription d’Honoré-Mercier a réitéré la position du gouvernement. Il n’y aura pas de taxe Netflix, mais ce n’est pas par souhait d’épargner l’entreprise vouée à la diffusion en continu.

« Le débat est beaucoup plus large, soutient-il. Les lois avec lesquelles on travaille [précédent l’arrivée] d’Internet. On a commandé une étude, un travail sérieux à un comité, qui se penche sur la radiodiffusion et les télécommunications. On veut, à terme, que tous ceux qui bénéficient du système [y] contribuent. Netflix, comme n’importe quelle compagnie qui est dans le système, va faire partie de cette étude globale. »

Créé alors que Mélanie Joly était encore ministre du Patrimoine canadien, le comité doit déposer son rapport en janvier 2020.

Incitatif au mécénat

Pablo Rodriguez s’est arrêté à l’Édifice Wilder – Espace danse, au centre-ville de Montréal, pour annoncer la répartition de 5 millions de dollars à 24 organismes culturels québécois. Cette somme est distribuée selon les règlements du Fonds du Canada pour l’investissement en culture (FCIC) et en particulier de son volet « Incitatifs aux fonds de dotation ».

Ces subventions, dites « de contrepartie », sont attribuées à chaque organisme selon l’argent que chacun d’eux recueille en dons privés. Pour l’année 2017-2018, le gouvernement canadien a ainsi imité à hauteur de 66 % les contributions du secteur privé, bien que l’objectif soit de les éгалer. « Le gouvernement offre des fonds de contrepartie, à concurrence d’un dollar pour chaque dollar amassé auprès de donateurs privés », lit-on dans la description du programme.

Les montants varient d’un organisme à l’autre. Cinq joueurs ont obtenu d’Ottawa au-delà du demi-million : l’Orchestre Métropolitain, 517 000 \$, le Centre Segal des arts pour la scène, l’OSM et les Grands Ballets canadiens, près de 700 000 \$ chacun, et le Domaine Forget, au-delà du million (1 144 248 \$, pour être exact).

Le plus petit montant a été accordé à l’orchestre de chambre I Musici (660 \$). Quatre organismes ont été subventionnés pour la première fois, dont l’Association de Repentigny pour l’avancement de la musique, dont la



Le ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez, était à Montréal afin de faire une annonce de financement pour le secteur des arts, de la culture et du patrimoine.

MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

subvention n’a cependant pas été dévoilée. Avec 21 entités, le secteur musical est le mieux représenté dans la liste divulguée.

Pour le ministre Rodriguez, le volet incitatif du FCIC est une « formule gagnante pour tous ». « Le FCIC aide les organismes à devenir plus autosuffisants sur le plan financier. Il est particulièrement efficace pour stimuler les dons du secteur privé », affirme le détenteur du portefeuille culturel.

Selon lui, Patrimoine canadien a distribué 250 millions de dollars en subventions de contrepartie depuis 2001, pendant que le secteur privé y contribuait à hauteur de 327 millions. À noter qu’un organisme est tenu de placer la somme des deux sources dans un fonds de dotation et ne peut se servir que des revenus, ou intérêts.

Pour Ginette Gauthier, directrice générale du Domaine Forget, cette mesure est capitale pour assurer la pérennité d’un organisme. L’établissement de Charlevoix, qui est à la fois une école et un diffuseur, s’en servira pour augmenter les bourses pour étudiants et pour développer la programmation artistique. Actuellement en campagne de financement, le Domaine Forget faisait appel au FCIC pour la troisième fois.

Le Centre Segal des arts de la scène, autrefois centre Saidye-Bronfman, dépend en bonne partie de ses placements dans le fonds de dotation de la Fondation communautaire juive de Montréal. Pour l’année 2016-2017, c’est un cinquième de ses rentrées d’argent qui provient de cette source.

« Avec ce qu’on obtient en vente de billets [25 % des revenus] et en financement public [3,3 %], nous dépendons fortement de la collecte de fonds et de nos revenus de dotation. Nous devons en grande partie notre succès au programme Incitatifs aux fonds de dotation de Patrimoine canadien. C’est un important facteur pour atteindre la stabilité financière », commente Mélanie Thompson, responsable des communications au Segal.

Quatre écrivaines causent cuisine à Eastman

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Après avoir lutté longtemps contre l’anorexie, l’écrivaine Fanie Demeule a trouvé un exutoire dans l’écriture, et dans la rédaction de son premier roman, *Déterrer les os*, paru dans la collection « Hamac » chez Septentrion.

Lynda Dion, quant à elle, a fait de sa relation à son image et à la nourriture le thème central de son livre *Grosse*, dans la même collection.

Épicurienne et gastronome assumée, l’écrivaine Chrystine Brouillet codirigeait récemment le recueil de nouvelles *Treize à table*, sur le thème de la nourriture. Et Kim Thúy, qui signalait récemment *Le secret des Vietnamiennes* sur la cuisine, a été restauratrice avant d’être écrivaine.

Ces quatre auteures seront réunies samedi à 16 h aux Correspondances d’Eastman pour parler des cuisines de la littérature. Cette table ronde sera animée par Vanessa Courville.

Pour Fanie Demeule, l’obsession de l’image se conjugue avec l’obsession de la nourriture. Enfant, la narratrice de *Déterrer les os* adore manger. Elle peut aisément avaler sept pamplemousses d’affilée !

« Il y a une jouissance à manger excessivement dans la jeunesse. La narratrice a une faim, et elle veut prendre le contrôle sur cette faim », dit-elle.

Peu à peu, la nourriture devient cependant l’ennemi de l’anorexique, qui s’accorde une rare clémentine selon les calories brûlées dans la journée.

« C’était pour montrer les deux faces d’une même médaille, l’excès de nourriture et le jeûne extrême. »

Il n’est pas rare que Fanie Demeule et Lynda Dion, toutes deux éditées dans la

collection « Hamac » du Septentrion, se retrouvent assises autour des mêmes tables rondes. « On a eu le même mal-être qui s’est manifesté de deux manières différentes », dit Fanie Demeule.

« [...] cette année-là de mes 26 ans après avoir suivi une dizaine de régimes j’ai pris la première décision importante de ma vie l’ère des privations était terminée maigrir était la meilleure façon d’engraisser à perpétuité je venais de comprendre l’essentiel et je refusais cette condamnation », écrit pour sa part Lynda Dion dans *Grosse*.

Dans le miroir de la littérature, les écrivains se voient maigres ou énormes, et la nourriture devient symbole de jouissance ou de privation.

Dans le recueil *Treize à table*, paru aux Éditions Druide, Patrice Godin évoque la faim sans appétit du coureur de fond, qui hypnotise le corps épuisé jusqu’à l’hallucination.

Au fil des nouvelles, la nourriture devient lien, cadeau ou prétexte. Michel-Marc Bouchard tient une conversation à sens unique avec Pina Bausch sur le thème des confitures.

Dans son livre *Le secret des Vietnamiennes*, paru aux Éditions du Trécaré, Kim Thúy présente la cuisine de son pays natal comme le vecteur des échanges affectifs entre femmes.

« Comme mes parents et ma grande famille vietnamienne, je m’appuie donc sur la nourriture pour leur exprimer du mieux que je peux l’inconditionnel de mes sentiments. La seconde raison : j’estime que rendre une personne heureuse ou savoir lui faire plaisir est un privilège précieux. La cuisine me permet d’utiliser ce privilège presque tous les jours, et ainsi de ressentir la félicité au quotidien grâce à ce rituel », écrit-elle.

DIALOGUE
JEUNESSE DES CHEFS
ÉLECTIONS 2018



PHILIPPE COUILLARD
Chef du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC



JEAN-FRANÇOIS LISÉE
Chef du PARTI QUÉBÉCOIS



FRANÇOIS LEGAULT
Chef du parti COALITION AVENIR QUÉBEC



MANON MASSÉ
Chef du parti QUÉBEC SOLIDAIRE

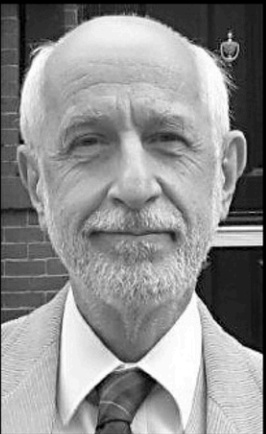
L'Institut du Nouveau Monde (INM) et *Le Devoir* recevront les quatre chefs des partis représentés à l'Assemblée nationale. Un rendez-vous incontournable où ils répondront aux questions posées par des jeunes de 18 à 35 ans.



BRIAN MYLES
Animé par le directeur du *Devoir*

Le 17 août 2018, de 19 h à 21 h

Auditorium des diplômés de l'Université Concordia (pavillon Hall)
1455, boul. de Maisonneuve Ouest (H-110)
Montréal



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Coût du billet : 25 \$ (les places sont limitées)
En vente dès maintenant sur le site de l'INM inm.qc.ca

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

LEDEVOIR

III ÉPISODE 2

Des révélations compromettantes

Dans le premier épisode, on a fait connaissance avec Léo Leymarie, journaliste français qui, au début du XXe siècle, se passionne pour Maisonneuve, le fondateur de Montréal. Il découvre son acte de baptême, dresse son arbre généalogique et soulève des doutes sur son passé militaire. À Montréal, on se méfie de ce chercheur qui, dans cet épisode, fait scandale. Voici la deuxième partie d'une série de quatre qui retrace la vie mouvementée du journaliste.

SYLVAIN LUMBROSO
COLLABORATEUR
LE DEVOIR

A

près avoir retrouvé des documents majeurs sur l'histoire du cofondateur de Montréal, Léo Leymarie vise de nouveaux succès en traquant des documents obscurs et oubliés dans les archives françaises. En 1921, il fait voler en éclats la légende dorée des premiers temps de la ville qui met en scène des catholiques mystiques animés d'une grande pureté. Léo Leymarie postule carrément une liaison illicite entre Marguerite Bourgeoys et Paul de Chomedey, qui se seraient connus bien avant le Canada, dans leur région d'origine. L'érudit parisien pense avoir trouvé des pièces qui remettent en cause leur chasteté, en évoquant même une procédure judiciaire contre ceux-ci. Les documents en question sont imprécis et très difficiles à déchiffrer. Malgré cela, Léo Leymarie écrit une lettre à son correspondant archiviste québécois Édouard-Zotique Massicotte pour lui révéler cette piste délicate.

Enjeu de canonisation

Dans un contexte ethnolinguistique tendu, la révélation potentielle est très mal accueillie par la Société historique de Montréal (SHM), dont Édouard-Zotique Massicotte est un membre éminent. L'archiviste québécois ne tarde pas à répliquer à la fin de l'année 1921. « Que M. de Maisonneuve ait eu une jeunesse dissipée, on l'admettra à la rigueur, mais que la fondatrice de la plus grande communauté canadienne d'enseignement soit soupçonnée de quelque vétille, cela met certains patriotes au désespoir », témoigne Édouard-Zotique Massicotte. La SHM est sonnée par la déflagration, car elle pense que les héros vénérés par les Canadiens français catholiques ne doivent pas prêter le flanc aux critiques acerbes des anglo-protestants.

La révélation potentielle tombe d'au-



TIFFET

tant plus mal qu'une procédure pour que Marguerite Bourgeoys accède à la sainteté a été enclenchée à Rome. En 1921, le procès en béatification est en cours d'instruction par le Vatican, qui exige de tout révéler sur le passé des candidats. Un ecclésiastique, nommé pour l'occasion « avocat du diable », doit recevoir les documents compromettants. Alors, si Léo Leymarie dit vrai, le dossier Marguerite Bourgeoys a peu de chance d'aboutir.

La Société historique de Montréal se saisit de l'enjeu. Édouard-Zotique Massicotte mobilise son vice-président, Ægidius Fauteux, bibliothécaire d'un ordre religieux très puissant dans la ville (les Sulpiciens). En septembre 1921, ce dernier s'élève des conséquences potentielles : « Nous ne pouvons pas accepter sans contrôle les assertions qui sont faites et qui risquent de renverser tout ce que nous étions accoutumés à penser de deux de nos plus belles gloires religieuses et civiles. » Il propose d'agir sans détour en envoyant des émissaires rencontrer Léo Leymarie, mais « sans éveiller ses soupçons » pour ne pas qu'il se précipite et révèle tout au grand public.

Rétractation

De fait, dans les boîtes d'archives de Léo Leymarie, on peut retrouver quelques traces documentaires qui témoignent de ces rencontres. Des petits mots que le journaliste a conservés évoquent des heures et des lieux de rendez-vous à Paris avec des correspondants montréalais. De retour au pays, l'inquiétude retombe progressivement, car Léo Leymarie a commencé à se rétracter devant la faiblesse des preuves. Ægidius Fauteux envoie une nouvelle missive à ses correspondants pour les rassurer : « M. Leymarie retire simplement aujourd'hui ce qu'il avait imprudemment avancé il y a quelques mois. »

Le journaliste parisien se joint à la rédaction d'une revue spécialisée dans la Nouvelle-France : la prestigieuse Nova Francia. Dès 1925, cette publication va être la référence en matière de recherches historiques sur l'Amérique française.

Et il se justifie : « Ainsi que je l'avais pensé, nous n'avons pas affaire à un homme sérieux, mais il faudra quand même le surveiller. »

Dans une tentative de rachat, le journaliste parisien écrit : « Je vous répète que je ne laisserai rien à la supposition et que mon souci de l'histoire sera aussi grand que l'admiration que j'ai pour ceux et celles qui ont fait de Ville-Marie la métropole du Canada. » Quelques coupures de presse viennent confirmer cette démarche, loin des polémiques. D'ailleurs, aucun historien crédible n'a poursuivi la piste de l'idylle Chomedey-Bourgeoys qui paraît aujourd'hui improbable.

Le journaliste parisien se joint à la rédaction d'une revue spécialisée dans la Nouvelle-France : la prestigieuse Nova Francia. Dès 1925, cette publication va être la référence en matière de recherches historiques sur l'Amérique française. On retrouve aussi Léo Leymarie à l'origine d'une collecte de fonds pour reconstruire l'église en ruine du village natif de Paul de Chomedey de Maisonneuve en France. *La Presse* de Montréal relaie l'initiative qui permet la réfection du bâtiment à Neuville-sur-Vannes, en Champagne, en 1928. Un an plus tard, il sera responsable d'une exposition rétrospective sur les colonies françaises d'Amérique du Nord à Pa-

ris. La biographie de Maisonneuve reste en revanche dans les cartons du chercheur français.

C'est une rencontre avec un prêtre montréalais venu étudier à Paris qui va relancer Léo Leymarie dans l'aventure Maisonneuve. Wilfrid Morin se lie d'amitié avec le journaliste, qui l'introduit dans les cercles intellectuels parisiens. Le prêtre, qui doit retourner enseigner à Montréal en 1939, a besoin d'écrire un livre pour marquer les esprits et obtenir une chaire d'histoire à l'université. La collection de documents et d'informations inédites recueillie par Léo Leymarie sur Chomedey de Maisonneuve représente une occasion unique. Le prêtre projette de finir le travail et de publier : *Paul de Chomedey, fondateur de Montréal. Sa vie, son œuvre*. En 1939, Léo Leymarie, qui a 63 ans, s'en remet à l'ambition de cet homme pour enfin publier un ouvrage. Les deux compères signent devant notaire la vente des archives complètes de Léo Leymarie. Faute de place, Wilfrid Morin ne peut embarquer sur le bateau que quelques caisses de documents pour commencer à travailler dès son retour à Montréal. Léo Leymarie conserve une partie des pièces cruciales.

Cette fois, Léo Leymarie est tout près de marquer l'histoire montréalaise de son sceau. Mais le projet va prendre tragiquement fin dans un fracas de tôles. Wilfrid Morin meurt le 30 mai 1941 dans un accident d'automobile à Montréal. Les documents et le projet de livre sont oubliés. Une autre ombre plane sur l'œuvre de Léo Leymarie : c'est la menace d'Ægidius Fauteux, qui n'a pas hésité à écrire en 1921 : « À cause de cela, la Société historique ne veut rien négliger pour venger, si c'est possible, les deux mémoires vénérables dont on peut dire à bon droit qu'elle en a été constituée le gardien. »

À suivre...



LE CAS LÉO
LEYMARIE



Cartes postales de Wilfrid Morin de Neuville-sur-Vannes, ville d'origine de Maisonneuve. Le prêtre a promis à Léo Leymarie d'écrire une biographie, mais ce projet n'aboutira jamais.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

LEDEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Renseignements et administration : 514 985-3333.



Le Devoir sur
ledevoir.com



sur Facebook
et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com